VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Par FREEMAN & FREEMAN

Par FREEMAN & FREEMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE SARAH DALSHEIMER ROSE — No. 104,967 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

COTTAGE UB Avenue St-Charles, 1627-29 avenue St-Charles entre les rues Euterpe et Terpsichore

A L'ENCAN MARDI, 28 OCTOBRE 1913.

Conformément et en vertu d'un ordre signé le 16 septembre 1913 par l'Honorable E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Porter Parker, Juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit ordre adressé à la maison Freeman & Freeman, encanteurs, il sera offert en vente à l'encan par les dits encanteurs à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 28 octobre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvents, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, et dépendances qui en dépendent ou y appartienent, situé dans le premier district de la Nouvelle-orléans dans l'Ilet borné par les rues St. Charles (autrefois Nayades), Carondelet (autrefois Apollo), Euterpe et Therpsichore, désigné par le numéro 3 sur un plan dressé par C. A. Heden, architecte, daté du 17 décembre 1852, déposé en l'office de T. O. Stark, notaire en cette ville; le dit lot est composé de la moitié du lot original désigné par le No. 27 sur un plan du faubourg Annunciation dressé par B. Lafon, voyer déposé en l'office de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine suivant le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 19 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes paralleles, étant la même propriété acquise par Mme Sarah Dalsheimer, épouse de Louis Rose, suivant acte passé devant Joseph Cohn, notaire, le 26 février 1878, registre des transferts 111 folio 299.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1913, et tous les certificats, acte de vente devant Philip Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication chez Freeman & Freeman, encanteurs, bureau 218 rue Baronne.

MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.
sept23,28—oct12,19,26,28

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Rabl.
Cour Civile de District, Division E—No. 104,603.

SANS LIMITE OU RESERVE.

LOT DE VALEUR SUR LA RUE TOURO ENTRE TONTI ET ROCHEBLAVE

PAR CHARLES B. STROUDBACK, Encanteur. Il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 30 septembre 1913 par l'honorable Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, la propriété suivante décrite comme suit:

Un lot de terrain dans le Troisième District de la Nouvelle-orléans, dans l'Ilet No. 138, borné par les rues Frenchmen, Vertue (autrefois Rocheblave), Force (actuellement Tonti) et Union (actuellement Touro). Le dit lot est désigné par No. 1, autrefois No. 15, mesurant 30 pieds de face à la rue Union ou Touro, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
oct2,9,16

ANNONCE JUDICIARE.

Succession de Jean Dagorret.

No. 104,654 Cour Civile de District, Division D, Paroisse d'Orléans.

Au plus haut enchérisseur

2 TERRAINS DE VALEUR, COIN DES RUES MIRO ET ALLEN

TROISIEME DISTRICT.

PAR CHAS. B. STROUDBACK, Encanteur. Il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 30 septembre, 1913, par l'honorable Porter Parker, Juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus numerotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Miro, Allen, Annette et Galvez. Le dit lot est désigné par le numéro 11, forme le coin des rues Allen et Miro, et mesure 60 pieds de face à la rue Miro sur un profondeur et face à la rue Allen de 150 pieds entre lignes parallèles. Lot No. 12 formait l'encoignure mais fut rendu par la succession de Charles Maillet, à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'ouverture de la rue Allen suivant acte devant A. Hero, Jr., le 14 mai 1869. Registre des transferts 97, folio 94.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1913. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
oct2,9,16

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, coin des rues Joseph et Camp, Ilet des rues Chestnut et Octavia, propriété portant le numéro municipal 5331 rue Camp.

Eureka Homestead Society vs. Mme Wilhelmina Pisterius, veuve de Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,608 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, désigné par le numéro 217; les dits lots sont désignés comme lots "un et deux" suivant un croquis fait par Charles G. De l'Isle, le 16 avril 1885, annexé à un acte de vente de Mme E. L. Fortier à Pierre Mertzweiller, devant Charles T. Soniat, notaire, le 9 mai 1885; les dits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur cent dix sept pieds, deux pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles. Lot No. 1 formant le coin des rues Joseph et Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
sept—10,20,26oct—3,10,17,23

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. W. Heuer vs. Mme Peter Di Maggio & Son, et al., et les membres individuels en cette affaire.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 55,112 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan à la porte principale de la nouvelle bâtisse de cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis dans le Second District de cette ville, le 14 novembre 1913, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme Peter Di Maggio et de Pierre Di Maggio, défenseurs dans la propriété décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrieme District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues St. Andrew, Laurel, St. Mary et Constance; le dit lot de terrain étant désigné par le No. 24 et mesurant 29 pieds 1 pouce et 1 ligne de face et profondeur à la rue St. Andrew sur une profondeur de cent vingt (120) pieds et face à la rue Laurel, entre lignes parallèles et formant les coin des rues St. Andrew et Laurel.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
oct—14,20,26nov—2,8,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

New Orleans Brewing Co. vs. Emmett Brown.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle orléans — No. 60,145 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 25 octobre 1913, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une license d'Etat pour buvette, une license de ville pour buvette.

Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY, BENEDICT & McCLOSKEY,
Avocats pour le demandeur.
oct—13,14,19,25

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District portant le numéro municipal 3001 Avenue Napoléon, encoignure rue Sud Claiborne.

Aaron Steeg, Salvador Bennett, Eraste Vidrine, liquidateurs de la Poydras Homestead Association, vs. Peter J. Dumestre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,130 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le carré No. 694, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Sud Claiborne, Sud Derbigny et Berlin, désigné comme lot No. 1 sur une plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 27 juillet 1896 et annexé à une vente faite par John Paul Becker, à Mlle Katherine Grunitz, suivant acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire, en cette ville, le 6 août 1896, et mesure suivant le dit plan trente (30) pieds sept (7) pouces de face à l'Avenue Napoléon sur cent-vingt (120) pieds en profondeur et face à la rue Sud Claiborne, entre lignes parallèles, formant le coin de l'Avenue Napoleon et rue Sud Claiborne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
sept12,19,26—oct3,10,15,16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District portant le numéro municipal 910 rue Broad, entre Dumaine et St.-Philippe.

Théodore A. Beck vs. Mme Félicie Barbe Pintat, épouse de Joseph John Recou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,778 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No. trois dans le carré No. 311 (ancien No. 19), borné par les rues Broad, Dorgenois, Dumaine et St.-Philippe, et mesure en mesure americaine vingt-neuf pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles suivant un plan de Bergeret daté du 21 décembre 1836 et déposé dans les archives de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devrant déposer du moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District portant le numéro municipal No. 3219 rue Gravier, entre les rues Lopez et Rendon.

Anthony Bonaud vs. Joseph Emmy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,670 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 novembre 1913, à midi, la propriété ci-apres decrite a savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet 634, borné par les rues Gravier, Lopez, Commun et Rendon, désigné comme lot No. cinq sur un plan par Castang et Cellas, voyers, daté du 30 mars 1866, déposé en l'office de A. S. Bienvenu, notaire. Le dit lot mesure trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes égales et paralleles. Le tout suivant croquis joint a un acte devant Fred Deibel, notaire, le 30 avril 1895.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District portant le numéro municipal No. 2215-2216 Avenue Franklin entre les rues Miro et Tonti.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Joseph A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,780—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les améliorations qui y appartiennent et qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres C et D dans l'Ilet No. 1165, borné par l'Avenue Franklin et les rues Painters, Miro et Tonti, sur une copie de croquis et certificat d'arpentage daté du 11 octobre 1910 et signé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 25 décembre 1910. Suivant laquelle copie de croquis les dits lots de terrain s'adjoignent et mesurent chacun trente deux pieds de face à l'Avenue Franklin sur une profondeur de cent dix-neuf pieds six pouces et dix lignes entre lignes paralleles; lot C étant le plus proche et étant à une distance de soixante-quatre pieds à partir du coin de la rue Miro et de l'Avenue Franklin.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MOONEY & JANVIER,
Avocats pour le demandeur.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

ANNONCE JUDICIARE

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Sixième District, No. ——— rue Clara, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, dans l'Ilet de la rue Willow.

James Brown vs. Richland Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,730 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 6 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec améliorations situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 6, borné par l'avenue Louisiane et les rues Clara, Willow et Delachaise, mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Clara, trente pieds sur la ligne arrière sur une profondeur de cent vingt deux pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Louisiane et cent vingt et un pieds six pouces et six lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No. 11.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour le demandeur.
oct—4,10,17,24,31nov—3,6

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

d'une grande propriété commerciale de grande valeur et située au centre des affaires

Portant les numéros Municipaux
510-512-514-516-518
RUE POYDRAS
Et les numéros municipaux
517-519-523-525
RUE LAFAYETTE

Le tout dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Magazine

Dans un voisinage commandant un bon prix actuellement et certain d'augmenter de valeur dans un avenir très prochain. Et se trouvant près du nouveau Bureau des postes, des banques, bureaux des journaux, bureaux des chemins de fer et des grands établissements commerciaux. Le tout offrant une splendide opportunité pour un placement de revenus certains.

dans l'affaire de la Whitney-Central Trust et Savings Bank et als vs James B Sinnott

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

A. Deux certains lots ou portions de terrain dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 161, les dits lots ou portions de terrain sont désignés par la lettre "A" et numéro un; le dit lot ou portions désigné par la lettre "A" est pris de, et forme l'arrière extrême du lot original de terrain désigné par la lettre D, lequel lot original de terre formait le coin des rues Camp et Lafayette, désigné et décrit comme tel suivant acte de partage entre B. Story et les heritiers de B. Story devant H. B. Genas, notaire, le 9 mai 1851; la dite portion ou lot de terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur entre lignes paralleles de trente pieds trois pouces. Et le dit lot No. un est aussi désigné comme lot No. un sur un croquis joint à un acte de vente par G. W. Denton à J. H. Dennett, devant T. O. Stark, notaire, le 27 mars 1866, et mesure en mesure anglaise trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne arrière du lot précité lequel il joint à l'arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes paralleles et trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne extrême arrière, laquelle est parallèle à la rue Poydras.

B. Six lots de terrain situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 161, les dits lots sont designés par les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7, et mesure comme suit: Les lots numéros un et deux ont chacun vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras et quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces et sept lignes en profondeur. Le lot No. 3 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No. 4 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes en profondeur. Le lots Nos. 6 et 7 mesurent comme suit. Le lot No. 6 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds neuf pouces et 1-8 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche et vers la rue Magazine, et deux cent et vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes sur le coté de la ligne opposée. Le lot No. 7 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes en profondeur, sur la ligne du No. 6, et deux cent vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour les demandeurs.
oct—3,4,10,17,24,31nov—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District, portant les Nos. 1651 et 1653 rue Ulloa, avec une grande parcelle de terrain à l'arrière, entre l'avenue Carrollton et la rue Pierce.

The People's Homestead Association vs. Louis R. Eisenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,718 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y en dépendent ou qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de la Nouvelle orléans dans l'Ilet No. 764, borné par les rues Ulloa et Pierce et d'Hemecourt et l'avenue Carrollton, désignés comme lots A et D sur un plan dressé par D. E. Seghers & Sons, voyers, daté du 6 août 1910, et ayant les dimensions suivantes à savoir: Lot A est situé à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Ulloa et l'avenue Carrollton, et mesure quarante quatre pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Ulloa, sur une profondeur sur la ligne de coté la plus proche de l'avenue Carrollton de cent vingt pieds, cinq pouces et cinq lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B sur le dit plan, de cent vingt pieds et une largeur en arrière de trente quatre pieds, quatre pouces et deux lignes et le dit lot D est situé en partie à l'arrière du dit lot A et court à angle droit vers la rue Pierce sur une ligne le séparant de l'arrière des lots A, B et C sur le dit plan sur laquelle ligne, laquelle est parallèle à la rue Ulloa, et mesure quatre vingt treize pieds, un pouce et deux lignes; et sur la ligne de côté opposé, également parallèle à la rue Ulloa, il mesure quatre vingt neuf pieds, six pouces et trois lignes, quarante pieds et deux lignes sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Carrollton, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et trente neuf pieds, dix pouces et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté laquelle est la plus proche et parallèle à la rue Pierce; les dits lots A et D étant composé du tout du lot désigné par le No. 6 et une partie du lot désigné par le numéro 7 et une partie de la parcelle désigné par la lettre B sur un croquis dressé par S. G. de l'Isle, voyer, daté du 9 avril 1907 et joint à une acte passé devant Jefferson C. Wenck, notaire en cette ville le 18 mai 1907.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
oct—11,12,17,24,31nov—7,13

UTILE--INSTRUCTIVE--JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express